



STAGES DE HOCKEY SUR GLACE FICHE D'INSCRIPTION 2020

JOUEUR

Nom

Prénom

Sexe M F

Âge

Club

Poste

Avant Arrière Gardien

PARENTS

Nom

Prénom

Tél (domicile)

Tél (portable)

Tél (bureau)

Adresse

Mail

DATES

du 28 juin au 4 juillet 2020

du 5 au 11 juillet 2020

TARIFS

1 SEMAINE

Pension complète 700€

1/2 pension 500€

2 SEMAINES

Pension complète 1300€

1/2 pension 900€

Bulletin d'inscription à renvoyer à :
Académie du Hockey, AHA,
Patinatoire de la Barre,
Avenue de l'Adour
64600 ANGLET
(06.08.06.52.11)

Votre enfant suit-il un traitement ?

Si oui, lequel ?

Remarques

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

1er Juin 2020.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Chèque d'acompte obligatoire libellé à l'ordre de AHA : 300€ pour la pension complète, 200€ pour la demi-pension.
- Copie de la licence FFHG.
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile et Individuelle Accident ou Attestation d'assurance Scolaire Extra-scolaire.
- Chèques Vacances ANCV acceptés. Prévoir en sus frais de gestion (2% du montant total des chèques remis).

ASSURANCE

Si votre enfant n'est pas assuré, vous devez obligatoirement souscrire une assurance Responsabilité Civile et Individuelle Accident.

FRAIS D'ANNULATION

En cas d'annulation d'une inscription avant le 15.06.2020, la direction retiendra 100€ pour frais administratifs. Au-delà de cette date, la totalité des 300€ d'inscription sera retenue.

MATÉRIEL

Une boutique sera à votre disposition pendant la durée du stage. Vous bénéficierez de tarifs préférentiels ainsi que de conseils de professionnels.

TRANSPORT

Sur demande, accueil des stagiaires à la Gare de Bayonne ou à l'Aéroport de Biarritz (à confirmer par écrit).

Je soussigné

Autorise mon enfant

Né(e) le ___ / ___ / ___

À participer à l'Académie du Hockey et avoir pris connaissance du règlement.

J'atteste qu'il est assuré en Responsabilité Civile et en Individuelle Accident.

En cas de nécessité, j'autorise le responsable du stage à faire transporter mon enfant dans un centre hospitalier et à lui faire donner tous les soins médicaux et chirurgicaux nécessaires.

À , le ___ / ___ / 2020

Signature suivie de la mention «Lu et Approuvé» :

RÈGLEMENT

L'organisation de stage en vie collective nécessite le respect de règles de vie et une discipline stricte, l'inscription d'un stagiaire implique obligatoirement son engagement à respecter ces règles.

Les organisateurs du stage se réservent le droit de renvoyer un stagiaire dont la conduite ou les agissements nuiraient à la bonne marche du stage.

Une telle mesure ne donnerait lieu à aucun remboursement et les frais de transport de l'accompagnateur seraient à la charge du stagiaire renvoyé.

L'objectif principal de ce stage est l'initiation et le perfectionnement à la pratique du Hockey sur glace.

De part la pratique d'activités diverses, les parents ou tuteurs reconnaissent formellement par l'acceptation de la présente que le ou les enfants concernés :

- sont aptes sur le plan médical à pratiquer les différentes activités.
- sont assurés en Responsabilité Civile et en Individualité Accident du fait de ces activités.
- sont capables physiquement d'exercer les différents types d'activités : Hockey sur glace, Piscine, Sports Collectifs, Footing, Initiation au Fitness et à la Musculation légère (liste non restrictive).

Au cas où l'enfant ne serait pas assuré, les parents devront obligatoirement souscrire une assurance Responsabilité Civile et Individuelle Accident avant le début du stage. Dans tous les cas, les organisateurs du stage déclinent toutes responsabilités en cas d'accidents ou de blessures survenus pendant la durée du stage et en particulier au niveau des dommages, pertes et vols survenus au matériel et aux vêtements appartenant aux stagiaires et restant sous leurs gardes.

M. et/ou Mme ou tuteur légal

Pour le compte de l'enfant

Né(e) le ___ / ___ / ___

À , le ___ / ___ / 2020

Signature suivie de la mention «Lu et Approuvé» :